

dire s'il a l'intention de saisir le Parlement du document dit Livre vert sur la politique des communications? Afin de ne pas trop me prolonger voici la deuxième partie de ma question. Lorsque le Livre vert aura été déposé, le ministre se propose-t-il de convoquer une conférence fédérale-provinciale sur ce problème depuis longtemps menaçant?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (ministre des Communications): Je n'ai pas à modifier les prédictions que j'ai faites quant à la publication du Livre vert du gouvernement: vers la fin de mars, monsieur le président. Quant à la tenue d'une conférence fédérale-provinciale sur les communications, c'est un sujet sur lequel plusieurs ministres provinciaux des Communications ont communiqué avec nous, et c'est un sujet que nous sommes à étudier à l'heure actuelle. Le gouvernement fédéral voit cette proposition d'un œil très favorable. Il s'agira de nous entendre pour l'inscrire dans l'ordre du jour des rencontres fédérales-provinciales qui, comme chacun sait, est très chargé; il faudra aussi nous entendre sur l'ordre du jour d'une telle conférence, ce qui devrait être beaucoup plus simple.

LA CÂBLOVISION—L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT AU SUJET DE LA COMPÉTENCE

M. Roch La Salle (Joliette): Je désire poser une question supplémentaire, monsieur le président.

M. l'Orateur: L'honorable député de Joliette désire poser une question supplémentaire.

M. La Salle: Étant donné, monsieur le président, que le ministre des Communications du Québec a déclaré qu'il rappelait à son homologue fédéral que le Québec avait juridiction sur la câblodiffusion, et que cette chose était acquise, quelle est maintenant l'attitude du gouvernement à ce sujet?

L'hon. Gérard Pelletier (ministre des Communications): Monsieur le président, la position du gouvernement fédéral est très clairement indiquée dans la lettre que j'ai adressée à mon homologue québécois et dont j'ai déposé copie à la Chambre vendredi dernier.

* * *

• (1450)

LES JEUNES

PROGRAMME PERSPECTIVES-JEUNESSE—LES PRINCIPES DIRECTEURS POUR LES REQUÉRANTS—LA FORMATION DE COMITÉS D'EXAMEN

[Traduction]

M. Keith Taylor (Churchill): Merci, monsieur l'Orateur. Ma question s'adresse au secrétaire d'État. Vu qu'on a fixé au 1^{er} mars la date limite pour présenter des demandes dans le cadre du programme Perspectives-Jeunesse, le ministre dirait-il à la Chambre si l'on a établi des

Questions orales

principes directeurs plus précis pour les candidats, et aussi pour les comités qui étudient les demandes et recommandent les projets?

L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État): Non, monsieur l'Orateur.

M. Taylor: Le ministre nous dirait-il si ces comités ont été formés? Si oui, nous dirait-il comment leurs membres ont été choisis, et par qui?

M. Faulkner: Ces comités sont en voie de formation, monsieur l'Orateur. Le personnel de Perspectives-Jeunesse étudie les noms qui lui parviennent de l'extérieur. Les comités devraient être formés le mois prochain, je crois.

PROGRAMME PERSPECTIVES-JEUNESSE—DEMANDE DE PROLONGATION DES DÉLAIS

M. John Lundrigan (Gander-Twilligate): Peut-être puis-je aider le ministre en lui posant une question à laquelle il pourra, j'espère, donner une réponse positive. Est-il disposé à reporter d'une quinzaine la date limite en question, vu que des centaines de localités éloignées géographiquement du centre du Canada ne sont pas au courant de la date limite du 1^{er} mars?

L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État): Je comprends la question du député. J'aimerais m'entretenir avec lui de cette affaire. C'est la première fois que j'entends parler de ce problème. J'ignore si je serai en mesure de faire un changement, mais j'aimerais bien discuter la chose avec le député pour voir combien grave est le problème.

PROGRAMME PERSPECTIVES-JEUNESSE—LA VÉRIFICATION DES COMPTES

M. A. D. Hales (Wellington): J'aimerais demander au secrétaire d'État si tous les fonds alloués au programme Perspectives-Jeunesse seront vérifiés par l'un des ministères du gouvernement.

M. Faulkner: Ils sont toujours vérifiés, monsieur l'Orateur.

PROGRAMME PERSPECTIVES-JEUNESSE—LE RECOURS À LA POLICE OU AU CENTRE DE RECHERCHES SÉCURITAIRES

M. Erik Nielsen (Yukon): J'aimerais poser une question supplémentaire au solliciteur général. L'honorable représentant peut-il nous dire s'il entre dans les fonctions du Centre de planification et de recherches sécuritaires de son ministère, ou de toute autre section relevant de lui, d'examiner les demandes avant leur approbation ou après leur accord?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Seulement lorsque l'organisme lui-même nous demande de le faire.